



Règlement du concours « philatélie et numismatique » du 3^{ème} Salon National du Timbre et de la Monnaie – Rabat 2016
« Thème : mémoire et patrimoine »

I - Concours adultes:

11 - Thème : classe traditionnelle.

La philatélie traditionnelle englobe tous les aspects de la philatélie. Elle est basée sur la collection de documents postaux, incluant les documents liés à la production des timbres-poste qu'ils soient spécialisés, ou qu'ils soient plus généraux, selon les désirs de l'exposant. Une introduction est obligatoire au début du plan de travail.

Les numismates adapteront leur présentation au présent règlement.

12 – Matériels exposés : timbres-poste, enveloppes, entiers postaux, cartes postales, cartes maximum, vignettes, vieux papiers, monnaies, pièces commémoratives, médailles, billets de banque, titres d'actions et bijoux anciens traditionnels faisant partie du patrimoine national.

13 – Règles:

1. Article 01- Il est strictement interdit d'exposer tout timbre, document philatélique ou matériel numismatique qui nuit à la nation et aux symboles sacrés du Royaume.
2. Article 02- En fonction des moyens et des disponibilités des organisateurs, il sera mis à la disposition des exposants de 4 à 8 cadres (16 à 32 feuilles A4) pour les philatélistes, les cartophilistes, erinophilistes et pour les billetophilistes, 2 à 4 vitrines pour les numismates,. Le principe du "premier inscrit, premier servi" sera appliqué en raison du nombre réduit du matériel et de l'espace d'exposition.
3. Article 03- Le minimum à exposer pour être évalué est fixé à 16 feuilles A4 dont une à 2 fiches destinées la présentation de l'étude pour les philatelistes, les cartophilistes et les billetophilistes; les numismates doivent exposer au moins 14 pièces ou billets en plus d'une ou 2 fiches pour la presentation de l'étude.
4. Article 04- Les dimensions de la feuille seront au format A4 (21 cm x 29,7 cm), la couleur du papier doit être blanche ou crème (claire).
5. Article 05- Toutes les feuilles doivent être présentées dans des pochettes transparentes comportant une numérotation en bas et à droite, de 1 à 16 ou plus.
6. Article 06- Il est souhaitable que la feuille présentée comporte un encadrement discret, disposé à 01 cm des bords de la feuille.
7. Article 07- La(es) première(s) feuille(s) de chaque présentation doit comporter un plan bien défini, traduisant la recherche personnelle de l'exposant. Le titre doit correspondre au contenu de la participation. Le nom de l'exposant doit figurer en bas de chaque page.
8. Article 08- Une participation ne contiendra que du matériel philatélique approprié, émis pour le transport du courrier ; l'emploi de l'enveloppe premier jour ne doit pas

être exagéré au détriment des plis ayant voyagé. L'exposition des timbres non dentelés, les épreuves de luxe et les émissions de complaisance sont à éviter.

9. Article 09- Le texte doit être rédigé en langue arabe ou en français et doit être le plus court possible. Chaque phrase sera travaillée afin d'apporter un maximum d'informations avec un minimum de mots simples.
10. Article 10- La page ne doit pas être surchargée ni trop vide.
11. Article 11- Il est souhaitable de ne pas mélanger dans la même page les timbres neufs et les timbres oblitérés.
12. Article 12- Chaque pièce de monnaie et chaque billet exposés et autres apparentés numismatiques, comme pour la philatélie, doivent être accompagnés d'une fiche explicative brève, courte et précise, en vue d'éclairer les visiteurs sur l'étude menée par l'exposant.
13. Article 13- Toute exposition est sujette à une évaluation d'un jury dont la décision est sans appel.
14. Article 14- Les expositions sont sanctionnées par des prix, laissés à l'appréciation de l'organisateur et selon les disponibilités.
15. Article 15- Les cartophilistes, les numismates et les billetophilistes doivent adapter leur présentation aux normes appliquées aux philatélistes. Toute initiative allant dans le sens des règles définies sera appréciée.

14 - Participants : philatélistes et numismates marocains et étrangers, âgés de plus de 18ans.

15 - Date et heure de montage des cadres : le mercredi 25 mai 2016 à partir de 09h00 pour les philatélistes et le jeudi 26 mai 2016 entre 7h00 et 8h45 pour les numismates. Aucun montage ne sera autorisé au delà de ces horaires.

16 - Le choix des gagnants des concours et le tirage au sort des participants au quiz seront assurés par un jury composé de philatélistes et de numismates.

II - Concours jeunes :

21 – Thème: «classe 1 cadre» (4 feuilles A4). Les jeunes doivent s'efforcer afin de respecter le règlement du concours adultes, en vue d'augmenter leur chance de se classer parmi les premiers.

22 - Collections à présenter : timbres, vignettes, cartes postales, enveloppes, monnaies, pièces commémoratives et billets de banque.

23 – Participants : jeunes, âgés de 10 à 17 ans.

24 - Jury : le même que celui des adultes.

III - Quiz :

31 - Ouvert aux enfants et à tous les visiteurs du 3ème SNTM Rabat 2016.

32 - Chaque participant reçoit 1 pochette de timbres-poste ou 1 album de timbres et 1 pochette numismatique, selon les disponibilités;

33 - des coffrets «jeune collectionneur», seront attribués aux gagnants, tirés au sort, le dimanche 29 mai à 10h00, parmi les participants ayant répondu correctement aux questions du quiz .

34 - 1 seule participation pour toute la durée du salon.

35– Les lots non distribués seront conservés par l'Amicale pour le prochain événement en 2016 ou 2017.

III – Barème de notation: valable pour la philatélie et la numismatique :

❖ Traitement et importance de la présentation		: 30
-Traitement	: 20	
- Importance	: 10	
❖ Connaissances philatéliques, études et recherches personnelles		: 35
- Connaissances	: 20	
- Etude et recherches	: 15	
❖ Etat et rareté		: 30
- Etat	: 10	
- Rareté	: 20	
❖ Présentation	: 5	: 5
TOTAL		: 100

NB : les membres du jury doivent respecter les du présent règlement. Pour permettre à tous les concurrents, même débutants, d'avoir l'opportunité de gagner, les membres du jury doivent accorder d'avantage leur intérêt à la présentation du sujet, l'importance et la cohérence de l'étude, l'effort de la recherche et la méthodologie suivie, qu'à la valeur marchande des matériels exposés